

VENDREDI 24 JUIN 2016

SOMMAIRE

- 1) Ils ont pas tort
- 2) Bonne gestion ?!!!
- 3) Un peu partout en France
- 4) Bravo et respect
- 5) La police de partout...
- 6) Un syndicat qui magouille ; le MEDEF



Gérard Diez La Presse en Revue

I) A Marseille, «les débordements, c'est l'Etat qui ne sait pas les contenir, pas nous!»



Un nouveau cortège contre la loi travail a défilé ce jeudi à Marseille remonté par la menace d'interdiction parisienne.

L'interdiction – puis l'autorisation a minima – de la manifestation parisienne a agi comme un déclencheur pour Nicolas. «On ne peut pas autoriser des matchs de football, repousser la Fête de la musique à Marseille et interdire des manifestations syndicales, dénonce le jeune chômeur de 33 ans. Je ne voulais pas que la mobilisation soit trop faible, alors j'ai décidé de venir.»

Ils étaient nombreux, comme lui, à avoir rejoint ce jeudi matin le cortège marseillais contre la loi El Khomri. Parmi les 45 000 manifestants, selon le comptage de la CGT, (3000 selon la police) beaucoup, comme Nicolas, se sont décidés à rejoindre la contestation après les menaces d'interdiction qui ont plané hier sur le défilé parisien.

En habitué des luttes marseillaises, Stéfan, précaire de l'éducation et militant CGT, a remarqué ces nouveaux visages dans la foule. «Beaucoup de gens de "go-gauche" qui ne se sentent pas concernés par la mobilisation ont estimé qu'un symbole avait été touché, analyse-t-il.

La dernière fois qu'on a interdit une manif, c'était sous Papon. Quant à parquer les syndicats avec une manifestation statique, on a vu ça sous Pinochet! Le gouvernement a soulevé quelque chose qui va au-delà de la loi travail. Cet apport de gens nouveaux va permettre à ceux qui sont engagés depuis le début dans le conflit de souffler un peu.»

«Je n'aime pas les attitudes liberticides»

C'est carrément une première pour Sophie, fonctionnaire territoriale de 35 ans, qui n'avait jusqu'ici jamais mis les pieds dans une manifestation. «Je n'aime pas les attitudes liberticides, explique-t-elle derrière ses lunettes de soleil dernier cri. Certes, le défilé parisien est tout de même autorisé, mais dans quelles conditions... Tout ça pour deux casseurs qui n'ont rien à voir avec l'histoire!» La jeune femme n'a rejoint les troupes qu'à 11h30, le temps de récupérer sa fille à l'école. «Je sais qu'à Marseille, il n'y a pas de

problème de débordements, aucun risque pour elle», souligne-t-elle. En effet, à l'exception du défilé du 28 avril, où plusieurs casseurs avaient perturbé le bon déroulement de la manifestation, les dernières mobilisations locales se sont plutôt déroulées sans accroc.

Ce jeudi matin encore, c'est dans une ambiance bon enfant que la longue file a progressé sous un soleil écrasant, encadrée par le service d'ordre de la CGT. Même un groupe de jeunes militants réunis à l'avant du cortège sous la bannière «Jeunes 13 énervés» et scandant des «Marseille déteste la police» n'a pas vraiment perturbé la marche.

«Le boulot de notre service d'ordre, c'est de protéger les manifestants, ça on sait le faire. Les casseurs, c'est à l'Etat de s'en charger, renvoie Frédéric, 40 ans, salarié d'Ascométal à Fos. Aujourd'hui, les débordements, c'est l'Etat qui ne sait pas les contenir, pas nous!»

Il est midi, la foule marseillaise se disperse dans le calme, le quadra et sa bande vont maintenant attendre des nouvelles de la mobilisation parisienne. «Ils ont voulu leur imposer un petit parcours, mais à mon avis, les manifestants vont avoir du mal à avancer, vu le monde prévu, espère-t-il.

De toutes façons, on a obtenu l'essentiel: que cette manifestation ait lieu.»

Stéphanie Harounyan à Marseille



LAPRESSEENREVUE.EU

II) Le PS pour une fois d'accord : Bernard Cazeneuve a plutôt bien géré la crise de la manifestation interdite

Le PS pour une fois d'accord : Bernard Cazeneuve a plutôt bien géré la crise de la manifestation interdite



Quand la loi ne peut plus rien pour vous, il vous reste un seul recours, un seul : Bernard Cazeneuve.

Bernard Cazeneuve, c'est vraiment la dernière chance au dernier moment. Les mauvais coups du gouvernement, Cazeneuve les règle au comptant.

Preuve en a été donnée une nouvelle fois ce mercredi 22 juin après une matinée teintée d'une gestion totalement ubuesque des manifestations anti Loi-Travail. Après l'annonce de l'interdiction du rassemblement du 23 juin contre le projet de loi El Khomri, qui a entraîné une vague de protestations, le gouvernement de Manuel Valls a fait machine arrière. Étonnant non ?

Philippe Martinez et Jean-Claude Mailly ont donc annoncé en fin de matinée, au sortir d'un entretien avec Bernard Cazeneuve, avoir obtenu l'autorisation du ministre de l'Intérieur de défilé sur un périmètre restreint autour de la place de la Bastille, jeudi.

Peu après, plusieurs élus socialistes ont évoqué le rôle de Bernard Cazeneuve. Une manière pour certains de mettre en lumière, par effet de comparaison, l'obstination de Manuel Valls sur ce sujet. Voici quelques exemples :



Richard Ferrand @RichardFerrand
Le sens du compromis de @BCazeneuve a permis d'éviter une nouvelle et inutile confrontation, dans le respect des libertés et de la sécurité.



Yann Galut @yanngalut
Je salue la décision de @BCazeneuve d'avoir proposé un parcours pour manifester...maintenant il faut négocier pour sortir de cette impasse..



Alexis Bachelay @ABachelay
Accord entre le ministre @BCazeneuve et les syndicats pour que la manifestation du #23juin se déroule dans les meilleures conditions !



Karine Berger @Karine_Berger
Droit de manifestation syndicale respecté par le Ministère de l'Intérieur : retour à la normalité démocratique française @BCazeneuve



III) GARD Nouvel acte de vandalisme sur la permanence du PS



Le gouvernement a décidé d'user de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour faire adopter le controversé projet de loi sur le Travail sans passer par le vote des députés.

Lundi, le Parti Socialiste du Gard a fait une triste découverte : les murs de la permanence, située route de Montpellier, ont été tagués dans le week-end. Après les pneus brûlés et le dépôt de fumier de la CGT devant la fédération, le siège a été une nouvelle fois visé par des opposants à la loi Travail et plus largement, au gouvernement. Nord, Alpes-Maritimes, Côte d'Or...

Depuis plusieurs semaines, ces incidents se multiplient. À travers un communiqué, Solférino n'a pas manqué de réagir : « Ces nouvelles dégradations sont la marque d'un climat de violence totalement inacceptable. Le Parti socialiste condamne, à nouveau, avec une extrême

fermeté ces exactions commises à l'encontre de ses bâtiments (...) ». Une plainte est en passe d'être déposée.



IV) Camille Senon, mémoire d'Oradour qui a refusé la décoration de Manuel Valls, dans la rue contre la loi Travail

Par Nicolas Blanzat, France Bleu Limousin



Camille Senon a défilé contre la loi El Khomri. © Radio France - Julien Balidas

Ce sera incontestablement l'une des photos marquantes de cette dixième journée de mobilisation contre la loi Travail. Camille Senon, 91 ans et mémoire vivante du massacre d'Oradour, défile à Limoges, elle qui a dernièrement refusé d'être distinguée par Manuel Valls.

Elle a fait parler d'elle il y a mois d'un mois en refusant la proposition du premier ministre, Manuel Valls, de l'élever au rang de commandeur de l'ordre national du mérite, pour "*ne pas renier les engagements de toute [sa] vie*".

"Un gouvernement qui ne respecte pas les salariés"

Camille Senon, 91 ans, et véritable mémoire du massacre d'Oradour-sur-Glane en juin 1944 (elle était dans le tramway la ramenant de Limoges à Oradour), poursuit son combat. Ce jeudi matin, elle est dans la rue, à Limoges, pour la dixième journée de manifestation contre la loi Travail. Elle reste mobilisée contre "un gouvernement qui ne respecte pas les salariés" selon elle. Et qu'importe qu'il fasse déjà une trentaine de degrés au thermomètre.



France Bleu Limousin @FBLimousin
Déjà 27 degrés et du monde devant la préfecture #Limoges #LoiTravail



LAPRESSEENREVUE.EU

V) A Paris, la manifestation est cadenassée par la police

Par Dan Israel, Rachida El Azzouzi, christophe Gueugneau et Karl Laske

Entre 20 000 et 60 000 personnes ont manifesté jeudi à Paris contre la loi sur le travail et pour la défense du droit de manifester, après la semaine de cafouillage gouvernemental qui a failli aboutir à une interdiction. L'impressionnant dispositif de sécurité déployé, avec notamment des fouilles sévères à tous les accès, ont abouti à une manifestation morne et sans vie.

Ce n'est pas un mais deux barrages qu'il fallait passer, jeudi 23 juin, pour parvenir place de la Bastille et espérer pouvoir manifester. Vers 13 heures, une heure avant le départ officiel du cortège, du côté de la rue du Faubourg Saint-Antoine, une file de véhicules de police est déjà garée le long du trottoir sur plus de 500 mètres. Un premier barrage filtrant se tient au niveau de la station Ledru-Rollin. Les sacs sont systématiquement fouillés, les casques, lunettes, masques chirurgicaux (pour éviter de respirer les gaz lacrymogènes) sont interdits.

Ailleurs dans Paris, en arrivant par un autre côté, deux journalistes, Alexis Kraland et Gaspard Glanz, sont eux tout bonnement arrêtés, sur le motif d'attroupement en vue de commettre un délit. Ils ne sortiront que vers 17 heures, après avoir passé plus de quatre heures au commissariat de l'Évangile, dans le 18ème arrondissement, en compagnie d'une cinquantaine d'autres personnes arrêtées préventivement.

Un cycliste tente de vainement d'expliquer à un CRS qu'il habite 20 mètres après le barrage, et qu'il veut juste rentrer chez lui. Le ton monte. Le cycliste est obligé de renoncer. Une jeune fille avec des béquilles se voit refouler. Un membre des street medic, ces manifestants qui viennent aux défilés avec une trousse de premier secours, est obligé de faire demi-tour, son masque en papier chirurgical est interdit.

« Ah c'est comme en boîte de nuit, contrôle au

faciès et à la tenue. Mais j'ai mis des baskets aujourd'hui ? Vous allez me laisser passer ? » Un couple d'étudiants charrie gentiment un policier qui leur demande d'ouvrir leurs sacs à dos. « On se croirait sous une dictature », lance un vieux routard de la CGT, beaucoup moins souriant avec les forces de l'ordre.



Fouilles systématiques rue du Faubourg Saint-Antoine © EP

Derrière ce premier rideau policier, d'autres CRS font le pied de grue, certains avec des fusils. Un second barrage se trouve 100 mètres plus loin : nouvelles fouilles. Des grilles portées par des camions sont installées sur toutes les grosses avenues. Des cars de CRS et de gendarmes sont parqués tout le long des rues. Les voies les plus larges sont barrées de rubans bicolores, le passage étant réduit à un ou deux mètres de large, devant lequel sont postés gendarmes ou policiers, qui fouillent systématiquement tous les sacs.

A un autre accès, des journalistes photographes sont obligés de longuement se justifier pour pouvoir garder leur matériel. Un policier prend la carte professionnelle de l'un et veut la photographier. Il renonce devant les protestations mais note le nom du journaliste, et part la comparer avec une liste. Laquelle ? On ne saura pas. 100 personnes avaient été interdites de manifestation à Paris, contre 130 sur tout le territoire pour celle du 14 juin. La plupart parce qu'elles avaient été interpellées lors de précédents défilés. Interpellées, mais pas forcément condamnées.

Etrange ambiance à ce début de manifestation. Dans la matinée, un journaliste de Mediapart, qui avait passé plusieurs années là-bas, expliquait que le dispositif ressemblait à ce qui se fait en Russie, où les manifestations doivent être déclarées à l'avance avec le nombre de manifestants prévus, ceux-ci sont fouillés à l'arrivée, voire doivent

passer sous des portiques détecteurs de métaux, et sont strictement encadrés par la police.

Il manquait les portiques jeudi à Paris. Mais pour le reste... Il y a bien un ou deux membres des forces de l'ordre qui tentent de prendre leur mission à la rigolade. « Les bébés sont interdits, Madame, c'est le ministère de l'intérieur qui l'a dit », lâche un CRS à une femme avec sa poussette. « Un conseil : les lunettes de soleil, ça passe, et avec du chatterton pour bien les coller sur le visage, ça marche contre les gaz lacrymos », sourit-il encore face à des jeunes qui voulaient passer avec un foulard pour se protéger au besoin. Mais souvent, l'ambiance est tendue. A l'angle de la place et du boulevard Richard-Lenoir, les esprits s'échauffent facilement. Cécile Dufflot et Esther Benbassa, députée et sénatrice écologistes, passent sans encombre, avec le sourire, tout comme Marie-George Buffet, députée et ex-dirigeante du PCF. Mais qu'un manifestant se fasse embarquer son drapeau, et les autres qui patientent crient immédiatement au « fascisme ». Qu'un autre se fasse embarquer sans ménagement, « parce qu'il est fiché depuis une autre manif et qu'ils ne le laissent plus passer », expliquent ses camarades, et plusieurs groupes entonnent un chant contre « l'Etat policier » et l'état d'urgence.

«Blouson confisqué car de couleur noire»

Un jeune, énervé, entame une grande discussion avec un couple de sexagénaires qui revendiquent avoir fait Mai-68. Il leur explique pourquoi il ne condamne pas les « casseurs ». La dame est ravie : « Ah voilà, dites bien ça à mon mari ! Je ne comprends pas, lui il se laisse influencer par les médias, il a peur des casseurs. Il est intelligent, pourtant... » Les journalistes sont tolérés – pas toujours – dans la zone de contrôle, les autres sont invités fermement à déguerpir. Quelques mètres plus loin deux gendarmes gradés s'emportent contre un couple de hipsters qui vient de les prendre en photo avec un téléphone: « On est visés monsieur, on est visés. Si vous mettez notre visage sur les réseaux sociaux, on est en danger ! »

Les drapeaux ne passent pas toujours, même lorsque leurs hampes sont en plastique, démontées et rangées dans les sacs. « N'oubliez pas de raconter ça, c'est totalement indigne », s'agace un manifestant qui s'extirpe difficilement

des contrôles avec un groupe de collègues. C'est Hervé Quillet, le secrétaire général de la fédération Chimie de Force Ouvrière. « Il y a moins de monde que celle du 14 juin, c'est normal, ce n'est qu'une manif régionale, et non nationale, dit-il. Mais on ne lâchera pas avant le retrait total de la loi sur le travail. On remettra le couvert la semaine prochaine, mardi. Et s'il le faut, on recommencera à la rentrée, même si la loi a été votée entre temps à l'Assemblée ! On ne lâchera pas. »

Place de la Bastille, au rassemblement des street medic, l'un d'eux a pu faire passer un casque. Il le sort le temps d'arranger ses affaires, mal lui en a pris : trois CRS arrivent et l'entraînent du côté de la rue de la Roquette. Contrôle d'identité, fouille en règle. Un de ses camarades, qui l'avait suivi, filme la scène. Pas de chance : un CRS ne prend pas bien le geste. Le second est à son tour soumis à une fouille. Il ressort quelques minutes plus tard... sans son blouson, confisqué car de couleur noire.



La place de la Bastille au début de la manifestation
© EP

Depuis quatre mois de mobilisation contre la réforme du code du travail, jamais une manifestation n'avait été aussi étroitement encadrée et aussi courte : 1,6 kilomètres, plié en quelques 55 minutes avec un final où le serpent se mord la queue, les premiers croisant les derniers sur Bastille. Vu le dispositif et comparé aux précédents défilés, elle fut «très calme», c'est-à-dire sans débordements, ni gaz lacrymogènes, ni blessés. « C'est la preuve que la police peut sécuriser une manif si elle en reçoit l'ordre », pointe un manifestant fatigué de « la casse dans les dernières manif qui desservait le mouvement » et content de ne pas avoir les yeux qui piquent sous les lacrymos. Il aimerait en revanche que les forces de l'ordre utilisent les canons à eau tant il

fait chaud. C'est la blague qui a circulé dans tous les rangs. « C'est la preuve qu'on vit sous un gouvernement devenu fou », dénonce un autre manifestant qui trouve « honteux » que les syndicats ait accepté à l'arraché ce compromis avec le gouvernement après une cacophonie au sommet du pouvoir qui avait vu la manifestation interdite puis autorisée.



Pendant le tour du bassin de l'Arsenal © CG

Étonnamment, cette mini-manif autorisée sur un parcours imposé par l'Etat ridiculement petit (Bastille et le tour du bassin de l'Arsenal) – « une sacrée régression démocratique tout de même », remarque un syndicaliste –, a été selon les chiffres de la préfecture de police très suivie : 19 à 20 000 manifestants à Paris (60 000 selon le syndicat FO), et entre 70 000 et 200 000 personnes dans toute la France. C'est beaucoup. La semaine dernière, la manifestation dite nationale du mardi 14 juin, avait été, selon la police, suivie par 75 000 personnes (quand les syndicats annonçaient 1 300 000).

Mais pour les deux dernières manifestations dites régionales, il y avait moins de monde à Paris : 18 à 19 000 le 26 mai et 13 000 le 19 mai. A Paris toujours, les plus gros cortèges "régionaux" étaient le 9 mars, la première grande manifestation où la police avait compté un peu moins de 30 000, et le 31 mars, 26 à 28 000.

« Est-ce que si on fait dix tours, on a droit à un pompon ? », ironise Sabrina, hôtesse de l'air et membre de la section FO de tous les personnels navigants commerciaux, partout en France. Venue avec deux collègues, elle assure qu'elle continuera à manifester « tant que la loi ne sera pas abrogée ». Véronique, militante à la CFDT, oui, la CFDT, aussi, promet de revenir aussi manifester.

Elle est fonctionnaire dans un ministre régalien mais elle a revêtu le gilet orange de la CFDT métallurgie, une fédération vent debout contre la loi sur le travail et la position de son secrétaire national Laurent Berger. Elle raconte les unions locales vandalisées comme celle de Limoges comme si c'était des annexes du parti socialiste, que le quotidien des militants CFDT est devenu difficile depuis quatre mois dans les entreprises, qu'ils essuient des insultes, même dans les manif pour la minorité qui défile. « J'ai vu des gens brûler des drapeaux de la CFDT. Moi, en près de quarante ans de syndicalisme à la CFDT, je n'ai jamais brûlé un seul drapeau d'un syndicat concurrent ! ».

« Ils nous ont tout fait »

Sur les marches de l'opéra, des manifestants qui ont terminé leur « petite ronde », ont hissé une gigantesque banderole sans équivoque : « qu'elle soit nationaliste, républicaine ou socialiste, virons la droite ». « Eh oui, il faut se rendre à l'évidence. L'ennemi de Hollande n'était pas la finance mais le code du travail. Il faut n'avoir jamais travaillé même si on est de gauche et un peu libéral pour oser une telle loi », lance Denise, une retraitée de l'enseignement qui a toujours voté socialiste sauf en 2002 la droite pour faire barrage au Front National.

Elle dit qu'elle ne votera plus jamais socialiste, même pas pour contrer l'extrême-droite qu'elle sent monter autour d'elle dans les conversations : « Ils nous ont tout fait ». En 2017, elle pense « voter blanc » : « On prend les mêmes qu'en 2012 et on recommence. C'est terrifiant ». Jacques, son mari, penche pour Jean-Luc Mélenchon même si « le personnage (l')agace » : « Ce sera le moins pire, le moins soumis ». Le 6 mai 2012, le couple avait passé la soirée place de la Bastille pour fêter la victoire de François Hollande, le retour de la gauche... Sans imaginer que quatre ans plus tard, ils reviendraient avec une banderole : « Hollande, dehors ».

Adrien, Paul-Antoine, Coralie et Corentin ont la vingtaine, sont en fin d'étude, à la recherche d'un emploi ou prof. Leurs motivations pour venir manifester tous ensemble sont diverses. « On a voulu nous interdire de manifester, c'est un bon argument pour venir », justifie Adrien, le prof, par ailleurs plus libre de ses mouvements avec les vacances de ses élèves, et ravi du beau temps. Paul-Antoine et Coralie sont quant à eux là principalement pour protester globalement contre

la politique du gouvernement, et Corentin tient à manifester contre « l'utilisation abusive du 49.3 ». Il tient aussi à faire passer un message : « On peut être à la fois contre la loi travail, contre les violences policières et contre celles qui visent les policiers. Défendre les travailleurs et les policiers, cela va de pair, ils sont tous pris dans un même système. »

Cédric et Guillaume, éducateurs, venus avec un ami, Hugues, intérimaire. Il disent « se méfier des syndicats, on ne croit pas qu'ils nous représentent, même si ce qu'ils font contre la loi travail, c'est bien pour l'instant ». D'ailleurs, Guillaume faisait partie du cortège autonome le 14 juin, devant le carré officiel des syndicats : « Je suis pacifiste, je ne suis pas un casseur, mais j'y suis plus à l'aise, je ne me sens pas défendu par un syndicat ». Hugues explique qu'il survit grâce aux heures supplémentaires, payées 25% de plus, et craint que ce tarif baisse jusqu'à 10 %, comme l'autoriserait la loi. Tous sont peu optimistes sur l'issue du combat : « A la fin, ils se coucheront. »

Même opinion pour Lisa, Anouk et Robin, étudiants parisiens qui sont loin d'avoir fait toutes les manif, mais tenaient à être là aujourd'hui, après la quasi-interdiction du rassemblement.

« C'est triste à dire, mais à part si quelqu'un meurt dans un cortège, le gouvernement maintiendra son texte », pronostique Anouk. Robin voit d'un assez mauvais œil le filtrage sévère à l'entrée de la place : « Ils se donnent le beau rôle en offrant finalement la liberté de manifester, mais ils décident qui vient, et comment on doit se comporter... »

La casse sur les banques et les abribus JC Decaux, systématique lors des précédents défilés, ne le choquent pas franchement. « Je serai toujours plus du côté d'un manifestant, quoiqu'il fasse, que d'un policier », complète Anouk.

Peu avant 18 heures, il ne reste plus que quelques centaines de personnes, nassées autour de la colonne de Juillet, au centre de la place de la Bastille, par le double voire le triple de forces de l'ordre. Quelques personnes sont arrêtées, les autres sont relâchées progressivement, par groupes de dix.



Les dernières personnes nassées, place de la

Dans les rues adjacentes, les véhicules policiers sont toujours là, avec des policiers en tenue anti-émeutes qui ont l'air de prendre leur mal en patience. Alors que leur fatigue était mise en avant pour interdire la manifestation Bastille-Nation que demandaient les syndicats, pas sûr que ces six heures à faire le planton, harnachés pour la guerre urbaine, les aient reposés.

mediapart.fr

VI) Europe : comment le Medef passe commande auprès des députés pour défendre ses intérêts ?

Eugénie Barbezat humanite.fr



Le rayon « prêt à penser » de l'organisation patronale est bien achalandé ! L'eurodéputée (PS) Sylvie Guillaume en apporte la preuve en rendant publique une lettre datée du 5 juin, signée de Pierre Gattaz dans laquelle il fait

connaître ses exigences, considérant les élus du peuple comme des factotums à son service.

Ce n'est pas une surprise, l'organisation patronale est avant tout un puissant lobby qui a pour ambition de faire gagner toujours plus d'argent à ses adhérents, notamment en tentant d'obtenir pour eux un cadre législatif « favorable », c'est-à-dire réduisant à peau de chagrin les droits sociaux et environnementaux.

Comme nous vous le révélions dans un article concernant la réponse au questionnaire envoyé par le CCFT aux entreprises du Cac 40 à propos de leurs engagements concernant la protection des employés sous traitants, un an au Bangladesh, l'atelier textile du Rana Plaza entraînant la mort de 1138 personnes qui fabriquaient des vêtements pour le compte d'enseignes européennes, le MEDEF n'avait pas été avare « d'éléments de langage » afin d'aider ses adhérents à remplir leur copie (voir notre enquête ici)...

Le rayon « prêt à penser » du MEDF est d'ailleurs si bien achalandé qu'il existe des textes et des recommandations pour toutes les situations et pour tous les destinataires. Ainsi que nous l'apprend l'eurodéputée (PS) Sylvie Guillaume qui a rendu publique une lettre datée du 5 juin, dans laquelle sous la plume de son président, l'organisation patronale fait connaître ses exigences, non pas à ses adhérents cette fois, mais à une grande majorité des élus du peuples lors du dernier scrutin européen.



Les élus ciblés par le MEDEF (tous sauf ceux d'Europe Ecologie les Vert et du Front de gauche !) sont invités à aller siéger dans des commissions précises tout en mobilisant tous leurs « leviers d'influence ». Sans complexe, l'organisation patronale dicte clairement ses ordres aux députés européens, à qui elle s'adresse comme à ses employés pour défendre ses intérêts

Les élus sont ainsi infantilisés par le MEDEF qui, pour mieux les instrumentaliser leur explique dans quelles commissions siéger et quels sont les enjeux en terme d'influence des postes visés. « Il est essentiel que les eurodéputés français puissent siéger dans les commissions les plus influentes », écrit le président du Medef Pierre Gattaz, qui décline les instances qui ont sa préférence :

- Les commissions Itre (industrie, recherche, énergie),
- Envi (environnement),
- Juri (Affaires juridiques),
- Econ (Affaires économiques),
- Imco (Marché intérieur),
- Empl (Emploi) et
- Inta (Commerce international).

La destinataire de la lettre a, de son côté, prévu d'aller siéger au sein de la commission des Libertés civiles et affaires intérieures, qui traite de l'espace Schengen, entre autres sujets. L'organisation patronale flèche aussi les postes occupés au sein des commissions, sermonnant les Français qui, contrairement aux eurodéputés allemands et britanniques, ont tendance à boudier le statut de « coordinateur », or, M. Gattaz sait bien que cette fonction peu connue permet d'orienter les votes tout en gérant la répartition des tâches entre les députés : c'est le coordinateur qui détermine les rapports dont un élu peut avoir la charge.

Il précise même que cette responsabilité « nécessite beaucoup de temps de présence, du goût pour le travail technique et la maîtrise de l'anglais ».... Que les députés se rassurent, s'ils ne peuvent rédiger des documents en anglais, le MEDEF est sans doute tout à fait disposé à s'en charger. Apparemment l'organisation patronale a les moyens de s'offrir les services de conseillers techniques, sinon convainquant, du moins prolixes car les élus sont par ailleurs appelés à faire le « meilleur usage possible des leviers

d'influence ».

Le Medef prend soin d'indiquer ses dossiers prioritaires sur 18 pages d'annexes (voir document joint) annexe-medef.pdf

Sont cités la taxe sur les transactions financières, à laquelle le Medef est « fortement opposé », le règlement sur les données personnelles, la directive sur le secret des affaires ou encore le système européen de quotas de CO2.

Sous forme de tableau, le document liste les propositions de directives, regroupées par commission, auxquelles sont accolées, dans une première colonne, les échéances et l'état des lieux (voté, ou non encore voté, par exemple) et dans la colonne la plus larges viennent ensuite les "positions" argumentées du MEDEF. On peut ainsi lire concernant la proposition de révision des directives sur les droits des actionnaires, que "la proposition entre trop dans le détail en matière de rémunération des dirigeants. Il suffirait de poser le principe du vote des actionnaires "say on pay"

Parmi les recommandations du MEDEF concernant le climat et l'énergie, on trouve également un vif encouragement à se tourner vers l'exploitation du gaz de schiste...

Ce document est un condensé du programme politique du MEDEF, il sera fort intéressant de pouvoir s'y référer au moment du vote des directives par les députés... afin de mesurer la portée des arguments si minutieusement rédigés par l'organisation patronale.

l'Humanité.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue

Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue...

4 ans ça se fête !
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog

www.overblog.com

LAPRESSEENREVUE.EU